

PLAFONDS DE RESSOURCES POUR ACCES AU LOGEMENT LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2026

A comparer au Revenu Fiscal de Référence avis d'impôt 2025 sur les revenus 2024

		Catégorie de financement**		
		PLUS plafonds	PLAI plafonds	PLS plafonds
1 1 personne seule		23 403 €	12 870 €	30 424 €
2	2 personnes ne comportant aucune personne à charge à l'exclusion des jeunes ménages* ou 1 personne en situation de handicap	31 254 €	18 753 €	40 630 €
3	3 personnes ou 1 personne seule avec 1 personne à charge ou jeune ménage* sans personne à charge ou 2 personnes dont au moins 1 est en situation de handicap	37 584 €	22 551 €	48 859 €
4	4 personnes ou 1 personne seule avec 2 personnes à charge ou 3 personnes dont au moins 1 est en situation de handicap	45 374 €	25 092 €	58 986 €
5	5 personnes ou 1 personne seule avec 3 personnes à charge ou 4 personnes dont 1 au moins est en situation de handicap	53 376 €	29 359 €	69 389 €
6	6 personnes ou 1 personne seule avec 4 personnes à charge ou 5 personnes dont au moins 1 est en situation de handicap	60 156 €	33 086 €	78 203 €
	Par personne supplémentaire	6 710 €	3 689 €	8 723 €

* Jeune ménage = Couple (marié, pacsé ou vivant en concubinage) dont la somme des âges < ou = à 55 ans

** les logements sociaux sont divisés en différentes catégories en fonction des financements utilisés pour leur construction. Chacune de ces catégories est destinée à une population cible en fonction de ses revenus.